



Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
Chemin des Colombettes 34
CH-1211 GENEVE 20
Suisse

Date: 3 mars 2020
Nos réf: REG/IR/VM/R1-1500187
Contact: M. V. Munier
Téléphone: +31 70 349 11 24

Vos réf:
Marque: STRATEGIC COMMERCIAL AVIATION LIQUIDITY ENTERPRISE
Numéro de l'enregistrement international: 1500187

Avis de refus provisoire selon l'article 5 de l'Arrangement de Madrid

I *No. de l'enregistrement international:*
1500187

II *Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement international:*
SCALE AVIATION MANAGEMENT
DESIGNATED ACTIVITY COMPANY
25-28 North Wall Quay, IFSC
Dublin 1 D01H104,
Irlande.

III *Motifs de refus:*
Le signe STRATEGIC COMMERCIAL AVIATION LIQUIDITY ENTERPRISE (traduit librement de l'anglais : entreprise stratégique de liquidité pour l'aviation commerciale) est descriptif. En effet, il peut servir à désigner l'espèce, la qualité et/ou la destination des services mentionnés en classes 36 et 39. Le signe est en outre dépourvu de tout caractère distinctif. Le refus est basé sur l'article 2.2bis, alinéa 1er, sous b. et c. de la CBPI.

Le présent avis de refus provisoire est émis en vertu de l'article 17 de l'Arrangement de Madrid pour l'Enregistrement International de 1989, tel qu'adopté par l'Assemblée des États Membres de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) le 27 septembre 1990, et tel qu'adopté par l'Assemblée des États Membres de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) le 27 septembre 1990, et tel qu'adopté par l'Assemblée des États Membres de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) le 27 septembre 1990.



IV Refus total

V Articles de la Convention Benelux en matière de propriété intellectuelle applicables: voir sous III.

VI Délai et modalités de réponse:

Le titulaire dispose d'un délai de 3 mois à compter de la date de la présente en vue de faire valoir ses droits. A cet effet il doit constituer un mandataire domicilié sur le territoire de la Communauté européenne ou l'Espace économique européen ou, à défaut, y indiquer une adresse postale. S'il n'est pas satisfait à ces modalités endéans le délai imparti, l'avis de refus provisoire devient définitif.

Avec l'assurance de notre considération distinguée,

Karin Winkel
Chef Enregistrement